



Le Président,

Montfort-le-Gesnois, le 05 Septembre 2024

AP/LD/2024-09

Objet : Convocation du Conseil Communautaire

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que je réunirai le Conseil Communautaire,

Le Jeudi 12 Septembre 2024 à 18h30

Salle Michel Berger

Allée Louis Guy

72460 SAVIGNE LEVEQUE

L'ordre du jour de cette séance sera consacré à :

ADMINISTRATION GENERALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Installation d'une Conseillère Communautaire de la commune de Saint Mars La Brière
3. Pays du Perche Sarthois : présentation du projet par M. Le Président
4. Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 04 Juillet 2024
5. Installation des représentants à différentes Commissions Internes et Obligatoires
6. Désignation des représentants au comité de programmation LEADER
7. Convention Mission Locale Sarthe Nord
8. Avenant à la convention de financement Petite Ville de Demain

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

9. Rapport annuel Syvalorm 2023
10. Rapport SPANC 2022 et 2023
11. DSP SPANC - Attribution

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12. Le Flore Habitat Jeunes : bilan intermédiaire dispositif « Hébergement Temporaire chez l'Habitant »
- Pour information
13. Stratégie de développement économique et territorial : choix du prestataire - Pour information

FINANCES

14. Répartition Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
15. Décisions Modificatives :
 - 15.1. Décision Modificative n°2 du budget général
 - 15.2. Décision Modificative n°1 au budget annexe enfance jeunesse

- 15.3. Décision Modificative n°1 au budget annexe REOM
- 15.4. Décision Modificatives n°1 au budget annexe SPANC
- 16. Dettes à effacer
 - 16.1. Budget Général de la Communauté de Communes
 - 16.2. Budget Annexe REOM
 - 16.3. Budget Annexe enfance jeunesse : admissions en non valeurs
 - 16.4. Budget Annexe SPANC : admissions en non valeurs
- 17. Correction d'amortissement de l'Inventaire
- 18. Cotisation foncière des entreprises : Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 QUINDECIS A dans une zone France Ruralités Revitalisation
- 19. Cotisation foncière des entreprises : Exonération en faveur des médecins, auxiliaires médicaux ou vétérinaires
- 20. Cotisation foncière des entreprises : Exonération en faveur des entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créé ou repris à une entreprise en difficulté
- 21. Cotisation foncière des entreprises : Exonération en faveur du développement régional

RESSOURCES HUMAINES

- 22. Règlement Intérieur : durée légale du temps de travail
- 23. Plan d'action 2024-2026 sur l'égalité professionnelle
- 24. Instauration de l'indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves
- 25. Complément Indemnitaire annuel
- 26. École de Musique Communautaire : poste enseignement violon -modification du temps de travail

AUTRES

- 27. Décisions du Président et délibérations du bureau communautaire
- 28. Informations diverses

Vous trouverez ci-jointe la note de synthèse de la réunion et ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
André PIGNÉ

